

Autorisations financières

État des délégations d'augmentation du capital social consenties par l'Assemblée générale au Conseil d'Administration

Le tableau ci-après récapitule (en application des articles L. 225-37-4 3° du Code de commerce) les délégations en cours de validité ou qui ont expiré depuis la précédente Assemblée générale des actionnaires.

| Objet de la délégation | Montant plafonné ^{(1) (2)} (en euros) | Date d'autorisation et numéro de la résolution | Date d'expiration | Utilisation au cours de l'exercice 2022 |
|---|---|--|-------------------|---|
| a) Acquisition par la Société de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat ⁽³⁾ | 10 % du capital | 19/05/2022 (18 ^e) | 19/11/2023 | 4 652 548 actions ont été acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité), à un prix moyen de 174,26 euros Dans le cadre du contrat de liquidité : a) 2 039 082 actions acquises au cours moyen de 173,70 euros b) 1 955 457 actions cédées au cours moyen de 174,92 euros c) Le solde du compte de liquidité au 31/12/2022 est de 87 589 actions et d'environ 16 millions d'euros en espèces et OPCVM monétaires |
| b) Annulation d'actions auto-détenues | 10 % du capital par période de 24 mois | 19/05/2022 (20 ^e) | 19/07/2024 | 2 309 411 actions ont été annulées pour une valeur de 399 078 683 euros (hors frais), par décision du Conseil d'Administration du 07/12/2022 |
| c) Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres | 1,5 milliard d'euros de nominal | 19/05/2022 (21 ^e) | 19/07/2024 | Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2022 |
| d) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance avec maintien du DPS (Droit Préférentiel de Souscription) | 540 millions d'euros de nominal 18,2 milliards d'euros d'émission | 19/05/2022 (22 ^e) | 19/07/2024 | Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2022 |
| e) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance avec suppression du DPS, par offre au public autre que par placement privé | 135 millions d'euros de nominal 6,1 milliards d'euros d'émission | 19/05/2022 (23 ^e) | 19/07/2024 | Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2022 |
| f) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance avec suppression du DPS, par placement privé | 135 millions d'euros de nominal 6,1 milliards d'euros d'émission | 19/05/2022 (24 ^e) | 19/07/2024 | Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2022 |
| g) Détermination du prix d'émission des actions dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du DPS | 135 millions d'euros de nominal 6,1 milliards d'euros d'émission 10 % du capital par période de 12 mois | 19/05/2022 (25 ^e) | 19/07/2024 | Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2022 |

| Objet de la délégation | Montant plafonné ^{(1) (2)} (en euros) | Date d'autorisation et numéro de la résolution | Date d'expiration | Utilisation au cours de l'exercice 2022 |
|--|--|--|-------------------|--|
| h) Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS dans le cadre des résolutions (d) à (f) (<i>Greenshoe</i>) | Dans la limite du plafond applicable à l'augmentation initiale | 19/05/2022 (26 ^e) | 19/07/2024 | Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2022 |
| i) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports en nature | 135 millions d'euros de nominal 6,1 milliards d'euros d'émission 10 % du capital | 19/05/2022 (27 ^e) | 19/07/2024 | Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2022 |
| j) Attribution d'actions de performance | 1,2 % du capital | 19/05/2022 (28 ^e) | 19/11/2023 | 1 982 000 actions de performance (15 856 000 euros de nominal) ont été attribuées à 5 835 bénéficiaires par décision du Conseil d'Administration du 03/10/2022 13 750 actions sous condition de présence uniquement (110 000 euros de nominal) ont été attribuées à 18 bénéficiaires par décision du Conseil d'Administration du 03/10/2022 |
| k) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS , réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise du Groupe | 28 millions d'euros de nominal ⁽²⁾ | 19/05/2022 (29 ^e) | 19/11/2023 | 3 350 042 actions ont été émises au titre de cette résolution dans le cadre du plan d'actionnariat salarié 2022, correspondant à un montant nominal de 26 800 336 euros |
| l) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS au profit de salariés de certaines filiales étrangères | 14 millions d'euros de nominal ⁽²⁾ | 19/05/2022 (30 ^e) | 19/11/2023 | 149 958 actions ont été émises au titre de cette résolution dans le cadre du plan d'actionnariat salarié 2022, correspondant à un montant nominal de 1 199 664 euros |

(1) Rappel des plafonds généraux : plafond global de 540 millions d'euros de nominal et de 18,2 milliards d'euros d'émission pour toutes les émissions avec ou sans DPS; les émissions réalisées dans le cadre de j), k) et l) ci-dessus ne sont pas incluses dans ces plafonds généraux.

(2) Le total des augmentations de capital décidées en vertu de k) et l) est limité à 28 millions d'euros de nominal.

(3) Les rachats effectués au cours de l'exercice 2022, mais antérieurs à l'Assemblée générale Ordinaire du 19 mai 2022, l'ont été dans le cadre de la 16^e résolution de l'Assemblée générale du 20 mai 2021.